

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 13 novembre 2024
Date de publication : 26 novembre 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 25 novembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY (arrivée à 18 h20) - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	9
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Bons cadeaux. À destination des séniors de 70 ans et plus

Le Maire informe de sa proposition de renouveler l'attribution des bons cadeaux de Noël, aux habitants de Dasle âgé de 70 ans et plus, en collaboration avec les commerçants de Dasle qui ont accepté (voir liste ci-dessous).

Ces bons cadeaux ont une valeur de 25 euros par personne. Ils seront numérotés et nominatifs.

Le secrétariat de Mairie dressera une liste des séniors numérotés pour vérifier que chaque bon ne soit utilisé qu'une seule fois.

Les commerçants s'engagent à vérifier l'identité des clients détenteurs d'un bon.

Les commerces concernés sont :

- Salon de coiffure M&H : 1 place du Temple **jusqu'au 31 janvier 2024**
- Boulangerie La Choupatie : 17 rue Centrale **jusqu'au 28 février 2024**
- Épicerie Tabac Sirlonge : 10 rue du Moulin (hors jeux et tabac) *
- Street Burger (Food Truck) : au stade, 7 rue de la gare *
- Pizza David (Food Truck) : parking Salle Espace Loisirs, le lundi soir *
- Institut M'Alice Beauté : parking Salle Espace Loisirs, le vendredi *

* **jusqu'au 31 mars 2025**

Les dépenses seront effectuées à l'article 623 du budget.

L'expose du maire entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants l'attribution des bons cadeaux aux habitants âgés de plus de 70 ans.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 26 novembre 2024

Madame le Maire, Carole THOUESNY




Envoyé en préfecture le 27/11/2024
Reçu en préfecture le 27/11/2024
Publié le 27 NOV. 2024
ID : 025-212501969-20241125-DCM_2024_74-DE